

L'Europe, territoire à construire

Enquête sur les motivations et les conséquences des migrations intra-européennes

Luis Bouza Garcia

Mathieu Rousselin

Abstract

Keywords: *Migration, Territory, Identity, Socialisation, Europeanization*

This article analyses the consequences of European mobility on social structures in Europe. After reviewing the academic literature available on the migration behavioural patterns of three social groups (students, professionals and pensioners), the article identifies two ideal-typical profiles of European migrants: those predisposed to mobility due to their social and human capital and those whose migration decisions are mediated by the existence of European opportunity structures. The following sections analyse the motivations of European migrants and the consequences of their mobility on host societies. The authors emphasise the importance of network socialisation and underline the increasing europeanisation of some of these networks. The article concludes that it is not possible to identify a "European mobile aristocracy" but rather that, by seizing personal mobility opportunities, migrants create a European territory, which may anticipate the emergence of a European society.

Mots clés : Migrations, territoires, identité, socialisation, européanisation

Cet article analyse les conséquences des comportements migratoires de trois groupes sociaux (les étudiants, les actifs et les retraités) sur les structures sociales européennes. Après avoir passé en revue l'état de la recherche sociologique sur le sujet, l'article identifie deux profils idéal-typiques de migrants européens : d'une part, les personnes prédisposées à la mobilité par leur capital humain et relationnel et d'autre part, celles dont les décisions de migration dépendent de l'existence de structures d'opportunité au niveau européen. L'étude détaille ensuite, pour chaque groupe social, les motivations des décisions individuelles de migration et analyse les conséquences de la démarche migratoire sur les sociétés d'accueil. Les auteurs soulignent l'importance de la socialisation en réseau et notent l'eupéanisation accrue de certains de ces réseaux. Cette étude conclut qu'il n'est pas possible d'identifier une classe privilégiée d'Européens mobiles, puisque l'accès à la mobilité s'est considérablement démocratisé et ouvert à de nouvelles catégo-

ries socioprofessionnelles. En revanche, l'exercice du droit à la mobilité permet aux migrants européens de s'approprier la géographie européenne et de créer du territoire, ce qui pourrait anticiper l'émergence d'une société européenne.

Introduction : objectif et questionnement

Le but de cet article est de contribuer à la réflexion sur l'intégration sociale en Europe en démontrant que la mobilité citoyenne pourrait conduire à l'émergence d'une société européenne. À ce titre, notre questionnement aura pour objet les deux thèmes suivants :

- d'une part, la figure du migrant et plus précisément l'analyse de la motivation des décisions individuelles de mobilité prises par les citoyens européens ;
- d'autre part, les conséquences de la migration tant sur la construction identitaire du migrant que sur les sociétés d'origine et d'accueil.

Notre hypothèse est double. Premièrement, nous postulons qu'il existe deux profils idéal-typiques de migrants européens qui se retrouvent parmi les trois catégories de migrants européens auxquels nous consacrons cette étude : d'une part celui des migrants ayant une prédisposition à la mobilité de par leur habitus et d'autre part, celui des migrants dont la décision de mobilité est induite par un calcul rationnel lié à l'existence de structures d'opportunités créées par l'intégration européenne. Ainsi, nous pensons que les différences entre ces deux profils tiennent davantage aux origines socioprofessionnelles qu'aux appartenances nationales : le développement d'une forme de stratification sociale paneuropéenne confirmerait l'hypothèse de l'émergence d'une société proprement européenne. Deuxièmement, nous avançons que la mobilité crée du territoire en ce sens qu'elle permet aux citoyens d'européaniser leurs cartes mentales et de développer un rapport individuel, choisi et banalisé à l'espace européen. La constitution d'un territoire européen contribue à l'évolution des identités individuelles et collectives ainsi qu'à l'européanisation des territoires nationaux, permettant de ce fait l'émergence d'une société européenne.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous examinerons dans un premier temps comment la sociologie aborde la question de l'intégration sociale en Europe afin de montrer qu'il est nécessaire de développer des méthodes permettant la compréhension et l'évaluation de concepts en mouvement perpétuel. Nous introduirons ensuite l'analyse des phénomènes migratoires, qui permet selon nous de comprendre certaines des conséquences de l'intégration européenne sur les structures sociales de l'Europe. Nous examinerons enfin les migrations des étudiants, des actifs et des retraités pour analyser la validité de nos hypothèses sur l'existence de deux types de motivation ainsi que sur les effets de la démarche de migration, tant au niveau individuel sur la construction identitaire qu'au niveau collectif sur l'européanisation des structures et systèmes sociaux.

1. Penser une société en mouvement

1.1. L'état de la recherche sociologique

La dimension sociologique de l'intégration européenne est devenue une problématique de choix pour les sciences sociales et les études européennes à partir des années 1990, du fait de certains changements géopolitiques comme la chute du communisme et l'adhésion rapide des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne (UE) ou encore du fait de l'évolution du contexte international qu'implique la mondialisation. Il faut ajouter des débats qui se tiennent tant dans les champs académiques et politiques que dans la sphère publique et qui portent sur le type de construction politique et sociale qu'est et que devrait être l'Europe, notamment vis-à-vis des États-nations. Finalement, le débat sur l'identité et les éléments de la conscience européenne, toujours présent parmi les intellectuels, refait ponctuellement surface à des moments déterminants de l'intégration européenne comme les élargissements, tout en constituant en parallèle un champ pour les fictions normatives et une terre de prédilection pour toute sorte de constructivismes, déconstructivismes et sciences de la culture.

En dépit de cet intérêt, une théorie sociologique expliquant de manière satisfaisante les conséquences sociales, notamment identitaires, de l'intégration européenne reste à trouver (Delanty et Rumford 2005, Díez Medrano 2008). Nous ne prétendons pas nier l'existence d'une sociologie de l'intégration européenne : dans le domaine de la sociologie historique, d'intéressants débats sont en cours, qui mettent notamment en avant la notion d'intégration sociale européenne (Klausen et Tilly 1997, Kaelble 1988). D'autres études analysent les manifestations sociales de l'intégration européenne en s'intéressant aux questions du cosmopolitisme, de l'espace public et de l'identité européenne (Mann 1998, Hermann, Risse and Brewer 2004, Rumford 2000, Delanty et Rumford 2005, Bo Strath 2000). Selon ces dernières recherches, il faudrait comprendre l'intégration sociale européenne comme une mutation sociale dans le contexte des transformations globales en cours (Delanty et Rumford 2005 : 2-7), liées à la constitution d'une économie globale fondée sur les réseaux d'information (Castells 1996 : 29-56). Malgré leur insistance sur la nouveauté des transformations sociales en cours, ces analyses demeurent quelque peu conservatrices dans l'examen des causes, considérant les transformations sociales comme dépendantes de l'intégration politique et économique de l'UE.

La mobilité des citoyens européens mérite d'être considérée comme l'une des causes des transformations sociales en cours. Néanmoins, l'analyse des effets de la mobilité citoyenne sur les dynamiques d'intégration européenne demeure largement sous-développée, malgré les efforts récents de la géographie humaine et de l'économie du transport (Charrié 1998, Unwin 1998 et Amin 2003). Jusqu'ici, il semble en effet que ce soit sur le terrain de la sociologie politique de l'UE que la sociologie de l'Europe ait

trouvé les problématiques les plus porteuses. Ainsi, les réflexions sur les « métiers de l'Europe » (Georgakakis 2002) et sur les champs de pouvoir constitués autour de la construction européenne (Smith 2004, Georgakakis et Lasalle 2007, Cohen et Vauchez 2007) en sont de bons exemples : ces études analysent comment la possibilité de développer une carrière partout dans l'UE, et notamment dans ses institutions, permet à certains individus de se constituer un capital européen dont les compétences linguistiques, une connaissance développée des rouages de la machine communautaire et l'insertion dans des réseaux personnels et professionnels spécifiquement européens en sont les traits distinctifs. Pour certains, les interactions propres à une carrière européenne ont pour effet de les détacher de l'emprise de l'habitus national, et par là même d'opérer un processus de reclassement au niveau européen.

La sociologie politique de l'intégration européenne a néanmoins tendance à se limiter à l'étude d'une population restreinte d'acteurs occupant une place au cœur de la construction européenne, ce qui conduit les auteurs de telles études à penser qu'une « classe dirigeante européenne » serait en train d'émerger. Certes, le choix de cette population peut être aisément compris d'un point de vue méthodologique. Il tient d'une part aux conditions quasi expérimentales qu'offre la possibilité d'analyser les interactions au sein des institutions européennes. Il serait d'autre part vain de prétendre que la mobilité européenne ne profite pas en premier lieu à un groupe privilégié, polyglotte et détenteur d'un fort capital humain, que cela soit dans l'environnement des institutions européennes ou au sein de grandes entreprises privées. Cependant, nous entendons élargir cette problématique en étudiant l'existence de processus similaires parmi d'autres groupes de migrants Européens au-delà de la seule catégorie des actifs. Qu'il s'agisse de travailleurs peu qualifiés après les élargissements de 2004 et 2007 ou encore de catégories de la population dites « inactives » telles que les étudiants ou les retraités, la mobilité européenne est un phénomène plus large. Il importe donc d'étudier les décisions de mobilité de ces nouvelles franges de la population et de les comparer à l'aune des schémas identifiés par la recherche sociologique pour les actifs migrants pour des raisons professionnelles. À cet égard, de récentes études sur les nouvelles migrations européennes (King 2002) ont par exemple mis en évidence la singularité de la motivation des migrants inactifs, chez qui le lien traditionnel entre mobilité géographique et mobilité professionnelle est par définition soit ténu (étudiants), soit totalement inexistant (retraités). Finalement, nous entendons montrer que toutes ces formes de mobilité géographique sont à même d'opérer un processus de reclassement pour ses protagonistes, l'Europe devenant ainsi un terrain à investir par des acteurs n'ayant pas précédemment bénéficié d'un accès à la mobilité.

1.2. Clarifications conceptuelles

L'étude de la mobilité dans le cadre d'une transformation sociale européenne nécessite un cadre d'interprétation propre à cette cible en mouvement qu'est « l'Europe ré-

elle » (Picht 2008). L'analyse de ce type de processus évolutifs et ouverts pose des défis méthodologiques qui ne sont pourtant pas insurmontables : la notion d'eupéanisation, qui intéresse un nombre croissant de chercheurs (Delanty et Rumford 2005 : 10-20), est fort utile pour procéder à des analyses dynamiques. Nous constatons que le concept d'« émergence », souvent utilisé comme simple synonyme d'apparition (Díez Medrano 2008, Corning 2002 : 6), contient un potentiel considérable pour rendre compte des transformations qualitatives que suppose l'intégration des migrants Européens à un espace social européen et ainsi contribuer à la théorie de la société européenne si activement réclamée par Delanty et Rumford (2005).

L'émergence décrit l'apparition de caractéristiques inattendues à des niveaux de complexité supérieurs d'un phénomène (Corning 2002 : 6-8). La notion d'eupéanisation peut utilement servir pour mettre en œuvre une analyse des processus sociaux émergents en Europe. La caractéristique de ces processus est que, dans le passage du niveau national au niveau transnational, ils acquièrent des propriétés et des dimensions nouvelles non anticipées. Pour Díez Medrano (2008 : 7-8), l'eupéanisation des sociétés européennes ne suffit pas à conclure l'existence d'une société européenne. En effet, cette eupéanisation ne ferait que développer des réseaux sociaux très faibles et déconnectés, mais trois autres caractéristiques font défaut qui empêchent de considérer l'Europe comme une structure sociale : un système institutionnel, une forme de stratification sociale et un système culturel (Díez Medrano 2008 : 8). De surcroît, l'absence d'une forte identité européenne rendrait impossible de parler d'une société européenne (Díez Medrano 2008 : 9-13).

En revanche, nous considérons dans cet article que les migrations européennes doivent être comprises comme la manifestation de l'émergence d'une société européenne (Picht 2008 : 424-425). À notre sens, le résultat de l'eupéanisation de différents groupes et secteurs n'est pas forcément limité à l'existence de groupes certes eupéanisés mais déconnectés : la notion d'émergence permet d'explorer les moyens par lesquels un ensemble est qualitativement différent de l'addition des propriétés de ses parties.

La notion d'eupéanisation a pour origine la matrice des sciences politiques empiriques et analyse des aspects institutionnels tels que le développement négocié, multidirectionnel et spontané (sans faire partie d'un plan prédéfini), de règles qui du niveau européen se diffusent vers les domaines nationaux et infranationaux (Radaelli 2000 : 3). Son application sociologique (Delanty et Rumford 2005 : 10-20, Díez Medrano 2008 : 6-8) est utile pour penser les interrelations entre différents phénomènes transeuropéens ou d'intégration, qui semblaient jusque là déconnectés, dans un cadre sociologique et systémique plus large. À cet égard, la migration européenne est un phénomène d'eupéanisation de la structure sociale comme adaptation fonctionnelle à des contraintes provenant en premier lieu du marché intérieur.

Dans cet article nous nous attachons à démontrer que les décisions de migration conduisent à l'émergence de manifestations d'une structure sociale européenne. Les migrants s'approprient l'espace européen : ce faisant, ils créent du territoire et génèrent

des identifications et des attachements nouveaux, lesquels transforment à leur tour les structures sociales d'une manière qui ne pouvait pas être anticipée au départ du phénomène migratoire. D'ailleurs, ces territoires sont autant des espaces physiques que des représentations mentales de l'Europe comme un espace unique. Si cette société européenne en formation présente bien entendu une structure politique, constituée par l'UE et le dense réseau de coopération interétatique, il n'y a pas de lien évident entre celle-là et les territoires créés par les migrants.

L'existence de structures d'opportunité joue un rôle déterminant chez certains migrants, en incitant à, ou du moins en facilitant, l'exercice de la mobilité. Par « structures d'opportunité », nous entendons en premier lieu les dispositions légales qui fixent, sur l'ensemble du territoire de l'UE, un cadre et des conditions homogènes à la mobilité en Europe. L'on peut ici mentionner les grands principes de fonctionnement du Marché Unique, tels que les quatre libertés, l'interdiction de la discrimination sur une base nationale ou encore la reconnaissance mutuelle des diplômes. En outre, l'existence de programmes européens (à l'image du programme ERASMUS) et d'accords sectoriels (sur le versement des pensions de retraite par exemple) facilitent également l'exercice du droit à la mobilité par les citoyens européens. À bien des égards, ces structures d'opportunité constituent le *hardware* dans le cadre duquel s'inscrivent les décisions des migrants. La métaphore informatique peut être développée plus avant : si les structures d'opportunité constituent le *hardware*, les *habitus* des migrants, leur carte mentale, leur participation à des réseaux peuvent, eux, être qualifiés de *software*, lequel définit le rapport individuel à la mobilité. L'une des questions qui se posent est donc de savoir si et dans quelle mesure l'exercice de la mobilité transforme le *software* des migrants.

La dernière précision concerne notre usage du terme « migrant ». Dans un souci de précision terminologique, nous nous conformerons à la définition de travail adoptée par l'UNESCO, pour qui un migrant « peut être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ». Cette définition implique un changement du lieu de résidence pour une période relativement importante et présente l'avantage de ne pas associer la démarche de migration à une cause unique, telle par exemple le choix de personnes se trouvant dans une situation économique désespérée, conception qui domine pourtant largement l'imaginaire populaire (King 2002 : 89-90). En outre, la définition retenue insiste sur le développement de liens sociaux avec le pays d'accueil, une dimension qui revêt une importance cruciale dans notre approche. Il convient enfin de noter que le terme « migrant » n'est cependant pas neutre : l'étude de Favell (2008 : 100 et suivantes) montre par exemple que certains migrants refusent de s'identifier comme tels. Ceci est en partie dû à leur identification à l'Europe, à leur rejet des discours sur l'intégration à la société d'accueil qui prévalent dans les débats sur l'immigration en Europe (Favell 2008 : 100-114) ainsi qu'à leur perception de la migration comme étant l'apanage des classes sociales inférieures, peu qualifiées et mal intégrées. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes migrants hautement qualifiés de l'Europe méridionale

qui associent la notion de migrant aux travailleurs peu qualifiés qui ont quitté leurs pays pendant les années 1950 et 1960 pour couvrir des postes non qualifiés (Favell 2008 : 63-66 et 101-103).

1.3. Les deux profils de migrants européens

Notre analyse nous conduira en premier lieu à examiner les motivations des trois catégories de migrants retenues dans le cadre de cette étude : les étudiants, les actifs et les retraités. Au-delà des explications individualistes de la décision de mobilité, il nous est apparu que deux profils idéal-typiques pouvaient être identifiés en fonction des ressources, des réseaux et des « cartes mentales » dont les individus disposent, ainsi que du fait de la réactivité de ces derniers aux structures d'opportunité en place.

(1) les migrants prédisposés possèdent un « bagage sociologique » – Bourdieu dirait : un habitus – qui en fait les candidats les plus vraisemblables à l'exercice de la mobilité. Issus des classes moyennes ou supérieures et disposant d'un capital culturel et relationnel élevé, ces migrants prédisposés détiennent en outre le plus souvent une formation académique et des expériences professionnelles orientées vers l'international ainsi que d'importantes compétences linguistiques. Les migrants prédisposés accordent une haute importance à la mobilité en soi, comme choix revendiqué de vie : il y a chez ces migrants une esthétique du voyage, une recherche du déracinement correspondant à une construction identitaire postnationale et déterritorialisée. Chez ces personnes, ce sont principalement des facteurs individuels qui motivent la décision de mobilité, laquelle n'est donc pas conditionnée par la présence de structures d'opportunité, dans la mesure où ces migrants sont disposés à jouer le rôle de « pionniers de l'intégration européenne » (Recchi et Favell 2009). À cette catégorie nous semblent par exemple appartenir les « Eurostars » décrits par Adrian Favell, ces migrants qui, par leur capacité à slalomer entre les obstacles administratifs, culturels ou économiques, contribuent à l'émergence d'une société européenne (Favell 2008 : 223).

(2) pour les migrants utilitaristes en revanche, la migration est exercée lorsqu'elle permet de satisfaire certains objectifs, tels l'acquisition de compétences linguistiques ou académiques (étudiants), la recherche du salaire le plus élevé ou l'acquisition de compétences professionnelles utiles à la poursuite de carrière (actifs) ou encore la maximisation des revenus et la recherche d'une qualité de vie accrue en fin de vie (retraités). Mais à la différence des migrants prédisposés, les migrants utilitaristes n'ont pas une construction identitaire universelle : ils ont davantage tendance à se définir par leur appartenance à un territoire particulier (la ville, la région, l'État-nation); la décision de migration implique donc une déterritorialisation, un arrachement au territoire qui a un coût identitaire. La démarche est de ce fait celle d'un calcul rationnel : lorsque les bénéfices attendus de la mobilité dépassent son coût (y compris dans sa dimension identitaire), la mobilité est exercée. L'existence de structures d'opportunité européennes joue alors un

rôle prépondérant, en diminuant les coûts (et les risques) associés à la démarche migratoire.

Jusqu'à présent, la recherche sociologique s'est principalement concentrée sur l'étude de la première catégorie, soit dans une approche aux acteurs propre à la sociologie politique de l'Europe soit pour étudier des identités cosmopolites et déterritorialisées (Hermann, Risse and Brewer 2004, Delanty et Rumford 2005, Baisnée 2007, Beck 2007, Favell 2008). Notre choix méthodologique de rompre avec cette approche et de centrer notre analyse sur la seconde catégorie tient à des considérations à la fois négatives et positives.

L'argument négatif est fondé sur l'observation historique : la minorité de migrants s'étant constituée une identité ouverte et universelle de la première catégorie, si elle peut réfigurer l'émergence d'une classe européenne, ne nous semble pas indiquer un mouvement de fonds vers une société européenne. Les théologiens et professeurs de l'Europe des Universités du Moyen-Âge, les grands humanistes de la Renaissance puis les philosophes des Lumières et autres penseurs de l'Europe des Salons ont certes eu la prescience de l'unité culturelle, spirituelle et philosophique du continent européen, mais cette minorité d'intellectuels n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté sur le reste de la population, qui s'est progressivement organisée socialement dans le cadre des États-nations. De surcroît, il nous semble que les membres de cette catégorie sont par essence plus cosmopolites que proprement européens : aujourd'hui citoyens européens, ce seront les premiers citoyens du monde globalisé de demain, car leur construction identitaire passe par la négation des frontières et donc des territoires.

À l'inverse, l'argument positif est celui de l'europanisation progressive du cadre de vie du citoyen lambda. Peut-être est-il exagérément optimiste de parler d'appropriation du projet politique européen par les citoyens ; néanmoins, le fait que la mobilité n'est plus l'apanage d'une poignée de privilégiés permet de penser que l'espace européen est bien en voie d'appropriation. L'exercice du droit à la mobilité contribue à faire de l'Europe le cadre normal de référence du citoyen (sa carte mentale), dans lequel il pense et inscrit son existence, sa vie étudiante, sa vie professionnelle puis sa fin de vie. La mobilité citoyenne en général, et celle des migrants utilitaristes en particulier, aboutit ainsi à la constitution d'un territoire proprement européen sur lequel pourrait émerger une société européenne.

2. Étude de cas

2.1. Les étudiants

La mobilité estudiantine est un phénomène intéressant à étudier pour plusieurs raisons. D'abord, l'analyse de l'euro-péanisation des parcours universitaires offre des informations importantes sur les mécanismes et phénomènes déterminant la mobilité européenne. Ensuite, il s'agit de jeunes citoyens qui vivent souvent pour la première fois l'expérience de la mobilité et qui peuvent de ce fait être durablement influencés, y compris dans les choix qu'ils feront lorsqu'ils intégreront la vie active. Enfin, leur mobilité constitue une importante pratique de socialisation à l'Europe. La mobilité estudiantine peut donc fournir un éclairage sur l'hypothèse de la constitution d'une société européenne.

La mobilité des étudiants en Europe est encadrée par le programme ERASMUS. Bien que souffrant d'un certain déficit d'image en termes académiques, le programme ERASMUS permet néanmoins aux étudiants d'acquérir des compétences particulièrement utiles et recherchées au niveau européen (des compétences linguistiques, un profil international). En outre, ce programme d'échange étudiant a une forte dimension stratégique, en permettant aux jeunes de sortir du cadre académique national pour intégrer un espace académique puis professionnel européen.

En ce qui concerne les motivations, l'étude de Maggio (2007 : 23-38) révèle que les facteurs déterminants dans la décision de mobilité des étudiants sont d'une part la possibilité d'étudier dans des universités de qualité et d'autre part la possibilité d'apprendre une autre langue européenne. Une analyse statistique menée par cet auteur montre en outre que les étudiants ERASMUS se concentrent sur les pays avec un nombre important d'universités de qualité et dont la langue courante ou d'enseignement sont des langues importantes en Europe. Son étude infirme ainsi l'hypothèse d'une migration héliotrope et quasi touristique, étant donnée la forte attraction des pays nordiques, le Royaume-Uni ou l'Autriche. Ceci est aussi confirmé par l'évaluation académique : si 33% des étudiants considèrent que leurs cours ERASMUS leur ont demandé moins d'efforts que dans leur université d'origine, 55% considèrent qu'ils ont davantage appris dans le pays d'accueil, et seulement 18% pensent avoir appris moins que dans leur pays d'origine (Teichler 2002 : 110). Il faut aussi noter que ce sont les étudiants espagnols, grecs, italiens ou français qui disent avoir appris le plus, tandis que les danois, britanniques ou suédois déclarent avoir moins appris, ce qui semble confirmer que le programme ERASMUS est particulièrement intéressant pour les étudiants issus des pays dont le système éducatif est moins performant.

La deuxième aspect important d'ERASMUS pour la mobilité utilitariste est sa valeur professionnelle, qu'analyse l'étude de Bracht, Engel, Janson, Over, Schomburg et Teichler (2006). Y a-t-il une continuité entre la mobilité étudiante et la mobilité professionnelle en Europe ? Et partant : la mobilité géographique offre-t-elle un levier pour la mobilité sociale ?

Les études montrent également que la mobilité des étudiants en Europe s'est banalisée et qu'elle est devenue plus fréquente. Si la mobilité étudiante a été et est encore pour certains une stratégie de reproduction des classes aisées (Findlay, King, Stam et Ruiz-Gelices 2006 : 294), certaines données laissent penser qu'elle n'est pas l'exclusivité d'une élite académique ou intellectuelle : selon l'enquête de Teichler (2002 : 86) 58% des étudiants ERASMUS sont issus de familles dont aucun des parents n'est diplômé de l'enseignement supérieur. Cela revient aussi au fait que les étudiants ayant participé au programme ne perçoivent pas un avantage comparatif en termes de salaires par rapport à ceux qui n'ont pas fait l'expérience (Teichler 2002 : 132). Ils sont pourtant nombreux à utiliser les compétences acquises (langue, mobilité) dans leur travail quotidien (Teichler 2002 : 127-135). Il convient d'ajouter que les étudiants ERASMUS sont également plus mobiles dans leur vie professionnelle (Findlay, King, Stam et Ruiz-Gelices 2006 : 301). Il est intéressant de noter que leurs qualités sont davantage mises en avant par les experts universitaires et les employeurs que par les étudiants eux-mêmes. Si il y a bien chez les étudiants ERASMUS une motivation et puis une stratégie qui consiste à accroître leur « capital humain » par l'exercice de la mobilité, cela semble correspondre à ce que Bourdieu appelle le sens pratique : la logique utilitaire serait tellement développée qu'elle n'est plus manifeste pour l'acteur. Ainsi, les étudiants ne s'expliquent pas leur expérience ERASMUS en raison de son utilité professionnelle ou de l'acquisition de compétences et de ressources, mais plutôt comme une expérience de développement individuel (Findlay, King, Stam et Ruiz-Gelices 2006 : 302).

D'autre part, si l'on se pose la question de la place des stratégies de mobilité dans le cadre de l'émergence d'une société européenne, il faut tenir compte de la mesure dans laquelle elles constituent une réponse à des contraintes européennes, émanant du marché intérieur. Selon Maggio (2007 : 3-5 ; 11-14) pour comprendre cela il est nécessaire de passer d'une analyse en termes de « fuite des cerveaux » à celle de la « circulation des cerveaux » dans une économie européenne. Ce que l'on peut observer est que la mobilité se produit à travers une logique de réseau, dans laquelle la mobilité en période universitaire peut inciter certains étudiants à développer les compétences requises pour la mobilité professionnelle. En d'autres termes, la mobilité étudiante se caractérise par une socialisation à la mobilité. En effet, un faible nombre d'entre eux s'installe dans le pays d'accueil, la plupart rentrent à leur pays d'origine, soit pour y exercer des compétences acquises au cours de leur expérience européenne soit pour engager une mobilité professionnelle à l'issue de leurs études. Il existe donc plutôt une circulation européenne des étudiants, qui sont attirés par les meilleures opportunités d'étudier et d'apprendre d'autres langues européennes.

S'il est sans doute exagéré de vouloir voir un lien direct entre l'expérience de la mobilité ERASMUS et le développement d'une identité européenne, il est important de se poser la question de l'évolution des cartes mentales des étudiants au cours de leur séjour ERASMUS. Considérée sous cet angle, l'année d'étude à l'étranger prend la forme d'une déterritorialisation (un arrachement au territoire national) à laquelle succède un mouvement de reterritorialisation, qui correspond à la création d'un nouveau territoire proprement européen. Härtel (2007 : 54-61) prend l'exemple du film *L'auberge espagnole* qui montre bien le type de communauté et de « territoire » auxquels s'intègrent les étudiants ERASMUS qui font l'expérience de la déterritorialisation sans développer forcément une nouvelle identité prédéfinie mais en négociant avec de multiples identités nouvelles.

2.2. Les actifs migrant pour des raisons professionnelles

Les actifs sont la catégorie privilégiée de toutes les études sur la mobilité en Europe (King 2002 : 89-90). Cela tient à plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'une catégorie « consolidée » dans l'histoire de l'Europe. À la différence des étudiants, auxquels le programme ERASMUS vise à redonner la mobilité des universitaires du Moyen-Âge limitée par l'apparition de systèmes éducatifs nationaux s'insérant dans les États sociaux, l'Europe a toujours connu une très forte migration de travailleurs, la période antérieure à 1914 étant considérée par certains (Strikwerda 1997 : 53-56) comme l'apogée de la mobilité des travailleurs. Ensuite, cette mobilité est mieux protégée par les traités européens : en effet, parmi les quatre libertés de mouvement (biens, capitaux, travailleurs et services) les deux dernières impliquent la reconnaissance et protection du mouvement de personnes dans un cadre professionnel. L'apparition d'un groupe de professionnels mobiles en Europe et d'une série de « métiers de l'Europe » (Georgakakis 2002) témoigne en outre de l'intérêt de la recherche sociologique pour la nouvelle classe des « travailleurs européens ».

Pourtant, il convient d'être prudent avant de parler d'une telle catégorie ou classe. Il faut d'abord se demander qui sont ces travailleurs mobiles en Europe. D'un point de vue sociologique et tenant compte de leur ressources et habitus, il semble nécessaire de distinguer au moins deux sous-catégories : d'une part, celle des travailleurs fortement qualifiés et rémunérés exerçant des professions libérales ou de direction ; d'autre part, les travailleurs occupant des requérant de moindres qualifications et qui sont de ce fait moins rémunérés. Nous essayerons par la suite de comprendre si ces deux sous-catégories correspondent aux deux profils idéal-typiques identifiés au début de l'article.

Les travailleurs fortement qualifiés

Il existe tout d'abord une fraction de professionnels hautement qualifiés, dont les compétences sont recherchées et bien récompensées sur le marché du travail européen.

Ces expatriés sont des professionnels dont il est attendu qu'ils se déplacent fréquemment à l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions pour le compte de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, mais aussi des professionnels libéraux s'installant à l'étranger ou des jeunes actifs voulant développer une première expérience professionnelle au-delà de leur cadre de référence. En cela, l'intégration des économies européennes ne fait que reproduire un modèle déjà présent au niveau global.

La prédisposition de ces professionnels à migrer de leur pays d'origine vers une autre destination européenne où leurs qualifications seront plus valorisées leur offre des opportunités de rémunération et de progression professionnelle et sociale souvent plus rapides que dans le cadre national. À Bruxelles par exemple, de nombreux professionnels fortement diplômés exercent des fonctions liées à la construction européenne, que ce soit dans le secteur public ou parapublic (institutions communautaires) ou dans le secteur privé (conseil, lobbying). Ces professionnels de la construction européenne, que l'étude de Favell (2008) qualifie de « d'Eurostars », se caractérisent par la facilité avec laquelle ils traversent les frontières tout en développant une identité européenne et par le lien qu'ils établissent entre leur réussite professionnelle et la mobilité. L'étude de Favell est riche en exemples des formes de création de territoire et d'identité par ces migrants : d'une part, ils montrent un vrai intérêt envers leur société d'accueil, mais refusent de s'intégrer à la communauté nationale ; d'autre part, ils développent une identité européenne personnelle, liée à leur vie dénationalisée et à leurs contacts permanents avec d'autres collègues et amis Eurostars. Mais l'étude de Favell révèle également que la plupart des Eurostars ne se considèrent pas comme des migrants, dans la mesure où ils inscrivent leur démarche de mobilité dans le cadre d'un unique espace européen (Favell 2008 : 100-114). Ainsi semble se développer une « carte mentale » dans laquelle ces migrants considèrent l'espace européen comme un ensemble doté de sa cohérence propre auquel ils appartiennent déjà et qu'ils peuvent s'approprier pleinement par leur migration.

D'une certaine façon la mobilité des travailleurs fortement qualifiés ne fait que reproduire au niveau européen les dynamiques de l'économie globalisée, le différentiel en termes de salaires et opportunités pour un même niveau de qualifications au sein d'un espace économique unique, bien plus en Europe qu'au niveau global, pouvant expliquer que certains individus prennent la décision d'exercer la mobilité pour accéder à des meilleures rémunérations. D'ailleurs, il semble que la logique économique montre aussi les limites de cette mobilité. Favell termine son étude sur une note pessimiste à propos de la durabilité de ce groupe : il serait lié à une stratégie de début de carrière qu'il serait de plus en plus difficile de poursuivre à mesure que les Eurostars avancent dans leur vie personnelle et familiale, qu'il s'agisse de l'éducation des enfants, de la nécessité de recevoir certains soins médicaux ou encore du schéma pour une pension de retraite – toutes choses pour lesquelles l'État social demeure le cadre de référence (Favell 2008 : 153-165 ; 203-215).

Les travailleurs faiblement qualifiés

La mobilité des travailleurs non ou peu qualifiés s'apparente davantage aux phénomènes de *Gastarbeiter* ou de migration économique que l'Europe a connus à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. De ce point de vue, il est possible de rapprocher la migration de travailleurs espagnols, italiens, portugais ou yougoslaves dans les années 1950 et 1960 vers la France, l'Allemagne, la Belgique ou la Suisse de la migration de travailleurs polonais, lituaniens ou bulgares vers le Royaume-Uni, l'Irlande ou l'Espagne au cours des années 2000 et plus encore après 2004. Dans un tel cadre d'interprétation, la motivation des migrants est avant tout la maximisation des revenus du travail et de l'épargne, dans la perspective d'un retour dans le moyen terme vers le pays d'origine.

Pourtant, il convient de ne pas pousser trop loin l'analogie entre les migrations économiques liées à la reconstruction industrielle de l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale et les formes contemporaines de migration économique. D'une part, il est aujourd'hui plus difficile d'identifier un collectif migrant dans la mesure où les actifs migrant pour des raisons professionnelles présentent une très forte mobilité et un faible taux d'implantation dans un seul endroit (Favell 2008 : 100-101), une observation corroborée par le rapport de Eade, Drinkwater et Garapich, qui signale le cas de nombreux individus travaillant à l'étranger quelques mois par an (Eade, Drinkwater et Garapich 2006 : 16). D'autre part, le profil et le niveau de qualification des migrants a évolué : le fait que ces travailleurs effectuent des travaux peu qualifiés ne signifie pas qu'ils sont eux-mêmes dépourvus de qualifications. Eade, Drinkwater et Garapich (2006b : 17-18) montrent ainsi que la majorité des Polonais travaillant en Grande-Bretagne exerce un travail en dessous de leur niveau de qualification. Ce qui ne leur empêche pas de penser que leur situation personnelle et leur position sociale est meilleure qu'elle ne le serait dans leur pays d'origine (Eade, Drinkwater et Garapich 2006a : 9-10).

Cela montre que les stratégies de migration économique ne tiennent pas seulement à l'augmentation des revenus et à l'accumulation de capital, mais que la possibilité de transformer la mobilité géographique en mobilité sociale est également présente. Ainsi Eade, Drinkwater et Garapich (2006a : 10-11) distinguent quatre types de migrants polonais à Londres, chacun ayant des stratégies et des motivations propres. Les deux premiers groupes (« cigognes » et « hamsters » dans les mots de l'étude) sont le prototype du migrant traditionnel : ce sont les travailleurs saisonniers et les immigrants travaillant dans le pays d'accueil pour améliorer leur position dans leur pays d'origine. En revanche, les deux autres catégories sont à la recherche d'opportunités et/ou sont décidées à rester (64% de la population de l'étude, Eade, Drinkwater et Garapich 2006a : 11-12). La décision de mobilité des *searchers* et des *stayers* est motivée par l'espoir d'une plus grande réussite professionnelle dans une société jugée plus ouverte (Eade, Drinkwater et Garapich 2006a : 12). Ainsi, des personnes bien qualifiées sont-elles disposées à accepter un emploi moins qualifié et moins rémunéré (mais toujours plus rémunérateur

que dans leur pays d'origine) en échange de la possibilité d'accéder à un stade ultérieur à un meilleur emploi dans la société d'accueil.

Conclusion

Au-delà de la distinction travailleurs qualifiés/non qualifiés, certaines similarités existent entre la façon dont les deux catégories inscrivent la mobilité dans une stratégie professionnelle et sociale. Ainsi il semble qu'une partie importante des actifs qui cherchent à travailler dans un autre pays européen n'est pas exclusivement animée par des considérations économiques, mais que la mobilité est envisagée dans le contexte plus large de développement personnel, professionnel et social que la mobilité peut apporter. La sortie du cadre national signifie pour certains un élargissement du cadre de référence en se projetant dans un espace vraiment européen (lequel devient alors la nouvelle carte mentale), à la double condition que les migrants possèdent les ressources nécessaires (notamment les compétences linguistiques, les diplômes et les expériences professionnelles pertinentes) et que les structures d'opportunité rendant possible l'exercice de la mobilité soient en place.

Au-delà du rôle joué par le capital humain et les structures d'opportunité en place, les candidats à la migration peuvent également faire jouer une composante de leur *software* : la capacité à mobiliser un capital social et relationnel (tant le pays d'accueil que dans le pays d'origine) au service de la démarche de mobilité. Qu'ils soient fortement qualifiés ou pas, la plupart des jeunes actifs migrants pour des raisons professionnelles peuvent d'une part compter sur le soutien de leur famille dans leur pays d'origine leur permettant de rentrer dans le cas d'échec. D'autre part, de nouvelles formes de sociabilité et des réseaux de soutien formels ou informels se développent, que ce soit dans des structures d'accueil et d'entraide de compatriotes (par exemple la Polish Social and Cultural Association à Londres) ou à travers des réseaux formés pendant une scolarité européenne (Schnabel 2002).

La crise économique et financière confère une actualité certaine à notre questionnement. Le sort des travailleurs mobiles en situation de récession sera en effet un indicateur intéressant de l'émergence d'une forme de société européenne. Dans ce contexte, l'exil massif de travailleurs européens installés à Londres, qu'il s'agisse de Polonais exerçant des tâches requérant peu de qualifications ou des cadres français de la finance, peut être appréhendé de deux façons : soit il témoigne d'un repli sur le cadre national jugé plus protecteur ; soit il est un signe que la migration professionnelle européenne est avant tout la manifestation d'une nécessité de marché, susceptible de disparaître lorsque les conditions économiques évoluent.

2.3. Les retraités

Il peut sembler paradoxal de consacrer une étude de cas aux retraités dans un travail d'investigation sur la notion d'émergence d'une société européenne – cette dernière étant en effet plus volontiers associée à la jeunesse qu'à la vieillesse. L'un des facteurs expliquant cette conception pour le moins étroite est sans doute la prépondérance accordée à l'activité professionnelle dans la structuration de la vie humaine, laquelle est de ce fait artificiellement divisée entre périodes d'activité et périodes d'inactivité, ces dernières étant ensuite réputées moins propices à l'épanouissement personnel et intellectuel. La sphère scientifique n'est d'ailleurs pas immune à ce préjugé : ainsi, la recherche sociologique sur l'euro-péanisation privilégie traditionnellement l'étude de catégories de population plus jeunes – typiquement les étudiants et les jeunes actifs.

L'inclusion des retraités européens dans cette étude nous semble avoir une triple pertinence. D'une part, l'allongement de la durée de vie et l'amélioration concomitante de la qualité de vie des seniors ont engendré une réflexion sur la place des retraités dans nos sociétés. L'idée que le « troisième âge de la vie » pouvait être une source d'opportunités a fait son chemin. L'application de notre questionnaire initial aux retraités européens est tout aussi pertinente que son application aux deux autres catégories retenues. D'autre part, il nous est apparu que nombre de mécanismes identifiés dans les autres catégories de cette étude étaient également à l'œuvre dans les décisions de mobilité prises par les retraités (motivations, ressources, structures d'opportunité, hardware et software). Enfin, il apparaît que deux profils de retraités migrants peuvent être distingués, correspondant à deux sets différenciés de motivations, d'attentes et de comportements. Il est intéressant de noter que cette distinction recoupe très largement celle que nous avons opérée au début de cet article entre migrants prédisposés et migrants utilitaristes.

Les retraités utilitaristes

Le premier groupe de retraités migrants pourrait être qualifié d'utilitariste. À l'issue d'une carrière professionnelle majoritairement passée dans le pays d'origine, les nouveaux retraités appartenant à cette catégorie recherchent un environnement clément, le plus souvent défini en termes de qualité de vie (douceur du climat, proximité de la mer) et en termes de pouvoir d'achat (relative faiblesse du coût de la vie dans le pays d'accueil par rapport au pays d'origine). Une étude menée sur les retraités britanniques de la Costa del Sol révèle que ces retraités utilitaristes sont majoritairement issus de professions libérales (avocats, médecins) ainsi que du monde de l'entreprise (comptabilité, vente, commerce). À titre comparatif, la même étude révèle que le profil socioprofessionnel des retraités britanniques implantés en Toscane (lesquels appartiennent plutôt à la catégorie des retraités idéalistes) sont davantage issus du service public, de l'enseignement supérieur et du monde artistique (King, Warnes et Williams 2000 : 75).

Deux éléments semblent jouer un rôle déterminant dans la décision de mobilité : la connaissance préalable de la région (au cours de vacances, lors d'un séjour d'affaire) et l'existence d'une communauté nationale déjà implantée localement. Cette migration est par conséquent calculée, rationnelle, et volontiers grégaire; ainsi ont pu se constituer dans le Sud de la France ou sur le littoral espagnol de véritables villages anglais (Costa del Sol, Torrevieja). L'existence d'infrastructures médicales (hôpitaux, médecins gériatres spécialisés), d'infrastructures de télécommunications (téléphonie, équipements internet) et infrastructures de transport (offrant ainsi la possibilité de retourner dans le pays d'origine à intervalles réguliers) sont également des éléments déterminants des décisions individuelles de mobilité.

Les retraités utilitaristes privilégient volontiers la location sur l'achat de biens immobiliers et s'efforcent de maintenir un fort lien avec leur société d'origine, par exemple en conservant leur domicile dans leur pays d'origine et en partageant leur temps entre leurs deux domiciles (Casado-Díaz, Kaiser, Warnes 2004 : 355). Ceci a d'importantes répercussions sur les efforts d'intégration et, partant, sur l'impact de la mobilité sur l'identité de ces retraités. Un indicateur très révélateur est la plus faible propension de ces retraités à apprendre la langue de leur société d'accueil, un phénomène exacerbé par l'agglomération et l'existence de véritables communautés linguistiques distinctes qui encouragent la « paresse linguistique » (King, Warnes et Williams 2000 : 135). Or, la recherche sociologique a déjà mis en évidence l'importance des pratiques linguistiques dans la démarche d'intégration (Laitin 1998).

Il est particulièrement intéressant et révélateur de noter que la socialisation de ces retraités intervient presque exclusivement en dehors de structures ou de réseaux les associant à la population locale. Premièrement, les réseaux sociaux sont souvent organisés sur une base nationale, à l'image des clubs de bridge anglais et des réseaux nationaux d'entraide qui fleurissent sur le littoral espagnol en ces temps de crise économique et financière. Deuxièmement, des réseaux et associations transeuropéens ont été constitués afin d'assurer la défense et la promotion d'intérêts communs à l'ensemble des retraités européens (Abusos Urbanísticos, Ciudadanos Europeos). Parce que leurs revendications sont sectorielles, ces réseaux et associations, qui sont formellement ouverts à la population locale, sont en fait exclusivement composés de retraités européens et n'attirent même pas les retraités autochtones.

Dans certains cas, il arrive que ces réseaux soient institutionnalisés afin de participer à la vie politique locale. Ainsi a été créé le Grupo Independiente de Rojas, véritable parti politique des retraités européens qui joue un rôle pivot dans la constitution de coalitions au niveau municipal. Créé du fait de la convergence d'intérêts des retraités européens, ce parti démontre que les retraités sont disposés à s'engager dans la vie politique locale pour la défense de leurs intérêts sectoriels et que l'électorat des retraités européens peut être mobilisé sur de telles questions. En cela, la constitution de partis politiques des retraités européens est une parfaite illustration de l'appropriation d'un territoire grâce à l'utilisation des structures d'opportunité européennes, qui permettent la

participation électorale. De tels phénomènes méritent d'être analysés plus finement (constitution des listes et programmes électoraux, techniques de mobilisation de l'électorat, constitution de coalitions au niveau local, perception par la population locale, etc.)

En conclusion, nous pouvons dire que non seulement cette forme utilitariste de mobilité n'est pas la plus propice aux phénomènes de redéfinition identitaire, mais qu'elle est en outre davantage susceptible de générer d'importantes tensions avec la population locale. D'une part, la présence d'une communauté relativement close, ne recherchant pas l'intégration et ne parlant pas toujours la langue locale provoque de compréhensibles comportements de rejet. D'autre part, l'arrivée massive de retraités étrangers est associée à ses conséquences négatives, telles que la diffusion de pratiques linguistiques étrangères (requérant par exemple des commerçants locaux qu'ils acquièrent la maîtrise d'une autre langue) ou encore la montée des prix fonciers et immobiliers, qui rend plus difficile l'accession à la propriété des populations locales.

Les retraités idéalistes

Par contraste, le second profil de retraités migrants frappe par la moindre importance accordée aux considérations utilitaristes et par une motivation plus centrée sur le désir d'évasion, la quête d'aventure personnelle : à ce titre, ces retraités se rapprochent fortement du profil idéal-typique du migrant prédisposé. La nature de la décision de mobilité en est ainsi profondément affectée : elle n'est plus exclusivement le fruit d'un calcul rationnel visant par exemple à maximiser le pouvoir d'achat en fin de vie, c'est également une décision de rupture avec la société d'origine. Généralement titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, les retraités idéalistes possèdent en outre un ensemble de compétences, notamment linguistiques, particulièrement propice à la mobilité (Casado-Díaz, Kaiser, Warnes 2004 : 364).

Si l'on compare la motivation des retraités de cette catégorie à celle des retraités utilitaristes, la première observation est que les retraités de cette catégorie ont un ensemble de motivations beaucoup plus diversifié. D'abord, il est certain que les préoccupations hédonistes (climat, pouvoir d'achat) ne sont pas totalement absentes; néanmoins, elles ne jouent pas un rôle exclusif. En revanche, de nouvelles motivations voient le jour, telles que le désir d'isolement vis-à-vis des membres de la société d'origine, qui conduit par exemple les retraités idéalistes à fuir le littoral espagnol plébiscité par les retraités utilitaristes. De même, les retraités idéalistes refusent souvent d'entrer dans des réseaux sociaux organisés sur une base nationale : tandis que 60% des retraités britanniques de la Costa del Sol sont membres d'un club anglais, cette proportion tombe à moins de 8% pour les retraités britanniques implantés en Toscane (King, Warnes et Williams 2000 : 138).

À l'inverse, les retraités idéalistes recherchent volontiers le contact avec une société d'accueil jugée séduisante. Ainsi par exemple des retraités nord-européens s'installant

dans des régions rurales du Sud de la France ou en Italie pour profiter, au-delà du climat, d'un style et d'un rythme de vie jugé attrayant (Casado-Díaz, Kaiser, Warnes 2004 : 365). À ces préoccupations se mêlent parfois des choix d'ordre esthétique, tel le désir de retour à une vie plus simple, plus rustique, contrastant avec les excès de la vie professionnelle dans le pays d'origine. L'on peut ici évoquer le cas de ces retraités acquérant de vieilles fermes dans des villages toscans afin de les rénover ou encore le cas plus original du village roumain de Viscri, qui a vu l'arrivée récente de retraités anglais soucieux de sauvegarder de vieilles bâtisses historiques que le budget de l'État roumain ne permettait plus d'entretenir.

C'est surtout dans leur rapport à l'intégration que les deux catégories de retraités se distinguent le plus nettement. Les retraités idéalistes sont plus nombreux à rechercher activement l'intégration avec les sociétés locales, car ils sont plus nombreux à posséder les compétences linguistiques nécessaires (Casado-Díaz, Kaiser, Warnes 2004 : 367) et de surcroît n'hésitent pas à les acquérir sur le tard lorsqu'ils ne les possédaient pas au moment de la décision de migration. Et lorsqu'ils s'engagent dans la vie publique, les retraités idéalistes sont moins prompts à se concentrer sur la défense d'intérêts sectoriels dans le cadre d'institutions peu ouvertes sur la société locale. Les retraités britanniques de Viscri ont par exemple créé une association qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine historique roumain en concertation avec les autorités publiques locales. Il est aisé de voir en quoi ces différents facteurs limitent fortement les réactions de rejet au sein de la société d'accueil.

Conclusion

La perspective d'une fin de vie passée dans un pays autre que son pays d'origine séduit un nombre croissant de retraités européens. De multiples causes expliquent cette tendance qui touche toutes les catégories socioprofessionnelles : la hausse du niveau d'études, la multiplication des contacts avec l'étranger au cours de la vie professionnelle ou lors de vacances, l'augmentation de l'espérance de vie, la baisse du coût des télécommunications, la rapidité accrue et la baisse des coûts du transport international, ainsi qu'un certain grégarisme. L'existence de structures d'opportunités propres à l'Union européenne joue également un rôle important, en permettant aux retraités de percevoir leur retraite dans un pays autre que leur pays d'origine ou en leur permettant l'accès à la propriété foncière ou immobilière sans discrimination sur base nationale.

Néanmoins, une distinction mérite d'être établie entre les motivations et les attentes de ces retraités et, de ce fait, entre les conséquences de la démarche de mobilité tant pour les retraités eux-mêmes que pour les sociétés d'accueil. La première forme de mobilité est de nature utilitariste, centrée sur une stratégie rationaliste de maximisation des revenus en fin de vie tandis que la seconde forme de mobilité est davantage axée sur des préoccupations idéalistes et esthétiques. Il est intéressant de noter que cette distinction ne se fait pas sur une base nationale mais bien plutôt sur une base sociologique. La

seconde forme de mobilité semble à première vue la plus à même de refléter l'émergence d'une société européenne car elle implique une plus grande intégration des retraités au sein de sociétés d'accueil et pourrait en retour conduire à une certaine européanisation des sociétés d'accueil. Néanmoins, par son côté élitiste et par les compétences qu'elle présuppose (notamment en termes de maîtrise linguistique), les effets de cette mobilité sont nécessairement limités. En outre, la mobilité des retraités de cette seconde catégorie n'est pas la source de leur européanité, qu'ils avaient déjà développée au cours de leur vie professionnelle.

C'est donc bien la première catégorie qui mérite l'attention de la recherche sociologique. Le fait de prendre sa retraite dans un pays européen autre que leur pays d'origine pourrait ainsi conduire des personnes qui ne se définissaient pas par leur attachement à la société européenne à développer une forme d'européanité de fin de vie. Le simple fait que les retraités s'approprient un territoire non national (même s'ils s'efforcent par la suite de le renationaliser à travers le grégarisme et le maintien de leurs pratiques linguistiques antérieures) est déjà un signe intéressant d'européanisation, signe que des personnes que rien ne prédisposaient à développer une européanité personnelle peuvent se sentir « chez soi », « à la maison » à plusieurs milliers de kilomètres de leur pays d'origine.

Conclusion générale. Migration et territoire

Notre réflexion nous a conduits à nous interroger tant sur la figure du migrant que sur les conséquences de la démarche de migration. Deux conclusions ressortent de notre analyse.

Premièrement, la nationalité et l'activité professionnelle des migrants ne jouent pas un rôle prépondérant dans la définition du rapport individuel à la mobilité géographique. Les aléas de l'activité économique offrent certes une grille de lecture et de compréhension pour une partie importante des migrations européennes, celle de travailleurs exerçant leur droit à la mobilité vers les principaux bassins d'emploi dans le cadre du Marché Unique. Néanmoins, la géographie économique ne permet pas d'appréhender certaines formes migrations non liées à l'exercice ou à la recherche d'une activité professionnelle, comme c'est par exemple le cas des étudiants et des retraités. En complément de cette approche géoéconomique, nous proposons donc une vision de la mobilité européenne basée sur la réaction individuelle à un système d'opportunités en place. En d'autres termes, des individus dotés d'un habitus différent (profil psychologique, aversion au risque, compétences linguistiques et académiques, intégration dans des réseaux sociaux) développeront une réponse différenciée aux incitations et désincitations à la mobilité créées par les traités communautaires.

Cette vision emporte deux conséquences : d'une part, elle consacre le primat du politique (le *hardware*), puisque qu'elle suppose que l'adoption au niveau européen de politiques publiques réduisant les obstacles administratifs et juridiques à la mobilité permet

en retour de faciliter l'exercice de la mobilité par les citoyens. D'autre part, elle réintroduit une dose d'idiosyncrasie (le *software*) en soulignant le rôle central des attitudes, perceptions et réactions individuelles des citoyens européens, lesquels ne sont plus considérés comme de simples agents économiques rationnels réagissant de manière automatique et uniforme à un système d'incitations.

Il nous semble qu'il existe deux types de réponse aux incitations à la mobilité, et partant, deux profils idéal-typiques de migrants. Il existe d'abord une minorité de personnes disposant d'un habitus qui les prédispose à la mobilité, indépendamment de la présence ou de l'absence de structures d'opportunités en place. Ce sont les grandes figures cosmopolites à l'identité déterritorialisée. Pour la majorité des migrants européens en revanche, la mobilité s'insère dans une stratégie de développement professionnel ou individuel conformément à une logique utilitariste. Ainsi, la décision de migration n'est prise que lorsque ses bénéfices (réels ou espérés) excèdent ses multiples coûts (monétaires, fiscaux, identitaires). Les personnes appartenant à cette seconde catégorie sont par conséquent particulièrement sensibles aux incitations et aux structures d'opportunités qui peuvent permettre de diminuer les coûts de la démarche de mobilité.

La deuxième conclusion de notre analyse est que les citoyens européens, en exerçant leur droit à la mobilité, s'approprient la géographie européenne et européanisent leurs cartes mentales, contribuant de ce fait à banaliser l'espace européen, qui s'impose progressivement comme cadre normal du déroulement de la vie dans tous ses stades (jeunesse, vie active, vieillesse), au même titre que les espaces nationaux.

Mais la mobilité, qu'elle soit idéaliste ou utilitariste, implique également que le migrant entre dans un rapport affectif, émotionnel avec un espace qui n'est pas son territoire. Sur ce nouvel espace, l'interaction entre le migrant et la société d'accueil (ainsi qu'éventuellement avec d'autres migrants) peut prendre une grande variété de formes, depuis la recherche active du contact et de l'intégration jusqu'à la tentative de renationalisation de l'espace (à travers par exemple le maintien de pratiques linguistiques antérieures et la participation à des réseaux sociaux organisés sur une base nationale). À travers ces interactions et ces efforts d'appropriation de l'espace se crée du territoire, c'est-à-dire des identifications et de l'affectivité. Or, l'identification à un territoire est l'un des principaux vecteurs de la construction identitaire : la création d'un territoire proprement européen pourrait ainsi être le signe de l'émergence d'une société européenne.

Bibliographie

- AMIN Ash (2003), « The European Union as more than a Triad Market for National Economic Spaces », in : CLARK Gordon, FELDMAN Maryann and GERTLER Meric, *The Oxford handbook of economic geography.*, Oxford, Oxford University Press, pp. 671-685.

- BAISNÉE Olivier (2007), « En être ou pas : les logiques de l'entre soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars 2007, pp. 166-167.
- BECK Ulrich and GRANDE Edgar (2007), *Cosmopolitan Europe*, Cambridge, Polity Press.
- CASTELLS Manuel (1996), *The rise of the Network Society. Volume 1: The Information Age: Economy, Society and Culture*. Malden, Blackwell Publishers.
- CHARRIÉ Jean Paul (1998), « Trade, European integration and territorial cohesion Européenne », in : COHEN Antonin et VAUCHEZ Antoine (2007) (dir), *La Constitution Européenne. Elites, mobilisations et votes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- CORNING, Peter (2002). "The reemergence of emergence. A venerable concept in search of a theory". *Complexity* (2002) 7(6): 18-30.
- CROUCH Colin (1999), *Social Change in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- DELANTY Gerard and RUMFORD Chris (2005), *Rethinking Europe. Social theory and the implications of Europeanization*, London and New York, Routledge.
- DÍEZ MEDRANO, Juan (2008), « Europeanization and the emergence of a European society » in IBEI Working Papers, 2008/12, January 2008. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.ibei.org/admin/uploads/publicacions/20/cas/WP_IBEI_12.pdf
- GEORGAKAKIS Didier (2002) (dir), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- GEORGAKAKIS Didier et LASSALLE Marine (2007), « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission Européenne », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, mars 2007, pp 38-53.
- HERMANN Richard, RISSE Thomas and BREWER, Marilyn (2004) (eds), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Rowman and Littlefield Publishers.
- KAEBLE Hartmut (1998), *Vers une société européenne : une histoire sociale de l'Europe 1880-1980*, Editions Belin.
- KAEBLE Hartmut (2004), *The European Way. European Societies in the 19th and 20th Century*, New York and Oxford, Berghahn Books.

- KLAUSEN Jytte and TILLY Louise (1997) (ed), *European Integration in Social and Historical Perspective*, Rowman & Littlefield Publishers.
- MENDRAS Henri (1997), *L'Europe des européens. Sociologie de l'Europe occidentale*, Paris, Gallimard.
- PICHT, Robert (2008). « Perspectives : à la recherche de l'Europe réelle » in Picht Robert et Geremek Bronislaw, *Visions d'Europe*, Paris : Odile Jacob.
- RECCHI Ettore and FAVELL Adrian (2009), *Pioneers of European Integration: Citizenship and Mobility in the EU*, Cheltenham: Edward Elgar, forthcoming.
- RUMFORD Chris (2002), *The European Union: a political sociology*, Blackwell Publishing.
- SMITH, Andy (2004), *Le gouvernement de l'Union européenne : une sociologie politique*, Paris, LGDJ.
- STRATH Bo (2000), *Europe and the other and Europe as the other*, Brussels, PIE-Peter Lang.
- THERBORN Göran (1995), *European Modernity and Beyond. The Trajectory of European Societies 1945 – 2000*, London, Sage Publications.
- UNWIN Tim (1998) (ed), *A European Geography*, Harlow, Longman.